

vés. Il lui fut attribué un sceau en cire bleue sur lequel devait être gravée l'image de son instituteur et protecteur, Armand, cardinal, duc de Richelieu, et au contre-sceau, une couronne de laurier avec ces mots : *à l'immortalité*.

Vaugelas, qui avait « une figure agréable et de l'esprit comme la figure » y fut admis le 27 novembre 1634 : il était digne de paraître en si belle assemblée, car toute son existence fut vouée à l'étude de sa langue : il passa sa vie « à codifier la langue française comme son père avait passé la sienne à codifier le droit. Le Codex Fabianus et le Dictionnaire de la langue française, à la composition duquel Vaugelas prit une part si importante, sont, dit un éloquent magistrat (1), deux codes nés de la même passion pour l'ordre. »

En 1647, Vaugelas publia ses *Remarques sur la langue française*, Paris, Bilaine, au deuxième pilier, qui rendirent à cette époque les plus grands services. C'est une étude minutieuse et patiente qui signale la fortune d'un grand nombre de phrases et de mots, en nous faisant assister à leur naissance, à leur succès, à leur déclin. Sans doute son œuvre a moins d'utilité aujourd'hui, puisque les progrès du temps et de la civilisation ont condamné quelques-unes de ses décisions. La théorie des *Remarques* peut se résumer dans cet axiome : *Un mauvais mot fait plus de tort qu'un mauvais raisonnement*.

Les faits démontrent assez l'influence qu'obtinent les *Remarques* à l'époque de leur publication : peu de livres eurent, en si peu d'années, autant d'éditions ; peu d'ouvrages ont été autant annotés, commentés ou continués par des auteurs divers (2) ; aussi Pelisson disait-il en

(1) Discours de rentrée du 9 novembre 1863, par M. Maurel, premier avocat général à la Cour impériale de Chambéry.

(2) *Remarques avec notes* de Th. Corneille et Patru, 3 vol. in-12.—